

Ou Pays :

Nom de l'établissement :

N° d'établissement RNE :

Pour obtenir le numéro RNE de votre établissement, voir votre relevé de notes de Baccalauréat ou :

- Pour les étudiants de l'académie de Lille : www.ac-lille.fr/academie/etablisements/default.cfm
- Pour les étudiants hors académie, renseignements auprès du rectorat du lieu de passage de votre baccalauréat

ADRESSES

Adresse fixe :

N°, Rue :

Code Postal :

Ville :

Pays :



.....

Adresse email :

Adresse pour l'année en cours :

N°, Rue :

Code Postal :

Ville :

Pays :



.....

PROFESSION DES PARENTS

Catégorie socioprofessionnelle du père :

Catégorie socioprofessionnelle de la mère :

Pour remplir cette partie, merci d'indiquer le chiffre correspondant à la catégorie socioprofessionnelle:

- | | | |
|--|--|---|
| 10- Agriculteurs et exploitants | 43- Professions intermédiaires de la santé et du travail social | 55- Employés de commerce |
| 21- Artisans | 44- Clergé et religieux | 56- Personnels des services directs aux particuliers |
| 22- Commerçants et assimilés | 45- Professions intermédiaires administratives de la fonction publique | 61- Ouvriers qualifiés |
| 23- Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus | 46- Professions intermédiaires administratives et commerciales | 66- Ouvriers non qualifiés |
| 31- Professions libérales | 47- Techniciens | 69- Ouvriers agricoles |
| 33- Cadres de la fonction publique | 48- Contremaîtres, agents de maîtrise | 71- Retraités anciens agriculteurs exploitants |
| 34- Professeurs et professions scientifiques | 52- Employés civils et agents de la fonction publique | 72- Retraités anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise |
| 35- Professions de l'information, des arts et des spectacles | 53- Policiers et militaires du rang | 73- Retraités anciens cadres et professions intermédiaires |
| 37- Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise | 54- Employés administratifs | 76- Retraités anciens employés et ouvriers |
| 38- Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise | | 81- Chômeurs n'ayant jamais travaillé |
| 42- Instituteurs et assimilé | | 82- Autres personnes sans activité, étudiants |

Il s'agit de la profession ou catégorie socioprofessionnelle des parents au sens INSEE. Les chômeurs ayant déjà travaillé doivent être codés dans leur ancienne profession.

SITUATION DE L'ANNEE 2015-2016

Etablissement :

Département (français uniquement)

Ou Pays :

DERNIER DIPLÔME OBTENU

Type :

Département (français uniquement)

Ou Pays :

Année : /

Etablissement :

Documents à joindre obligatoirement :**- photocopie de votre pièce d'identité**Si vous êtes de **nationalité étrangère**, vous devez joindre en plus :

- Photocopie du passeport et du visa « D » (pour études) ou le cas échéant récépissé de demande de carte de séjour
- Extrait d'acte de naissance en langue française

Veillez à remplir l'ensemble des champs, qui sont indispensables à votre inscription administrative.